

Elections et développement local, de l'espoir à l'illusion : l'exemple des quartiers précaires de Yopougon

KRA KOUADIO EUGENE

- Enseignant-Chercheur, Institut de Géographie Tropicale (IGT),
Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan - krakeugene@yahoo.fr

RESUME

Les villes d'une manière générale sont en croissance. Dans les pays en développement et particulièrement en Côte d'Ivoire, le taux d'urbanisation se situait à 42,5% en 1998. Cette croissance rapide s'accompagne de nombreux déséquilibres au nombre desquels figurent au rang d'honneur la prolifération des quartiers précaires. Yopougon, l'une des principales communes du District d'Abidjan et du pays n'est pas en reste. Elle compte vingt six (26) quartiers spontanés ou précaires. Pour éradiquer, absorber ou réduire le phénomène, les solutions mécaniques proposées n'ont toujours pas donné les résultats attendus. Au plan institutionnel, l'ouverture du champ électoral devrait aider à résorber la crise, c'est-à-dire créer les conditions de mieux-être pour les populations vivant dans ces zones d'occupation illégale. Mais, le cycle électoral terminé, elles se retrouvent face à leur réalité. Rien n'a été et ne sera fait. Le provisoire doit demeurer alors que des solutions existent. Il faut notamment s'attaquer aux causes profondes en créant des emplois modernes et en s'engageant résolument dans la production de logements pour tous. Dans l'opération l'Etat et les collectivités ont leur responsabilité engagée.

Mots-clés : Yopougon, quartier précaire, décentralisation, développement, démocratie.

ABSTRACT

Cities in general are growing. In developing countries and particularly in Côte d'Ivoire, the urbanization rate stood at 42.5 % in 1998. This rapid growth is accompanied by numerous imbalances which include the honorary rank the proliferation of districts precarious. Yopougon, one of the main towns of the District of Abidjan and the country is not left behind. It has twenty six (26) spontaneous or precarious neighbourhoods. To eradicate or reduce this matter, the mechanical solutions proposed have not yet yielded the expected results. At the institutional level, the opening of the electoral field was supposed to resolve the crisis, meaning creating better conditions for people living in these illegal occupation areas. But at the end of election cycle, they stay with their former reality. Nothing has been done nor will be done. The provisional situations must dwell whereas solutions exist. The real causes of this problem should be faced by creating modern jobs and the production of housing for everyone. In this operation the responsibility of the state and communities is involved.

Keywords : Yopougon, precarious neighbourhoods, decentralization, development, democracy.

INTRODUCTION

Les pratiques électorales ont été popularisées dans l'Afrique libre au cours de la décennie 1990. Avant cette date, certains pays comme la Côte d'Ivoire s'y étaient essayés avec des fortunes et des connotations diverses. Il y a eu les élections au sein du parti unique avec l'élection des députés à l'Assemblée Nationale et dès 1980, l'élection des conseillers municipaux. C'était la période de la démocratie à l'ivoirienne. La démocratie

sans qualificatif a émergé avec la chute du mur de Berlin et le retour au multipartisme. L'effondrement du bloc communiste en effet, à l'aube de la décennie 1990 a mis fin à l'échelle internationale à un demi-siècle de confrontation idéologique Est-Ouest et uniformisé le discours politico-économique autour du modèle économique néolibéral. Le néolibéralisme monopolise la scène politique en y faisant régner un discours antipolitique et antiétatique, un discours qui, selon Thériault (1996), s'oppose au vieux contrat social

construit autour de l'État providence. L'auteur dans son analyse indique : «*on serait passé d'un univers marqué par un discours de gauche, proétatique, centralisateur et interventionniste dans la société civile, à un univers régi principalement par un discours de droite, antiétatique, décentralisateur et adepte du laissez-faire dans la société civile*». (Thériault, op.cit.).

Pour asseoir, défendre et promouvoir l'idée et ses pratiques, une série de rencontres, consignes et recommandations sont développées. Par exemple, le sommet France-Afrique de La Baule de juin 1990, l'Assemblée Générale de la Banque Mondiale et du FMI en septembre 1999, l'Accord de Cotonou de juin 2000 et le Rapport Mondial sur le Développement Humain de 2002 ont mis, une emphase particulière sur un nouveau concept, la bonne gouvernance (dite également gouvernance démocratique), et son lien causal avec le développement. L'Allemand (2002) note que dès la fin des années 1970, des experts des organisations internationales (Banque Mondiale, OCDE) préconisent l'amaigrissement de l'État, le ciblage des bénéficiaires des politiques sociales, la privatisation des services publics. «*Ils prônent alors une bonne gouvernance, soit une nouvelle gestion publique fondée sur une logique entrepreneuriale*».

Dans les réformes envisagées notamment dans la gouvernance démocratique se développent les prémisses des droits et des libertés humaines. Elles invitent plus spécifiquement à mettre au cœur du processus de développement, l'homme. La bonne gouvernance devient alors, un préalable et une condition du développement. Dans sa phase de mise en œuvre, des ajustements sont nécessaires pour réduire le périmètre de l'Etat central. La décentralisation se présente dans cette perspective comme l'une des solutions possibles pour accélérer et consolider le programme. Il s'agit particulièrement de créer des collectivités territoriales à qui l'Etat délègue certaines de ses attributions en matière de développement urbain.

En Côte d'Ivoire, le processus a connu plusieurs configurations : communalisation et départementalisation. Actuellement en 2014, selon les dispositions de la Constitution de 2000 au Titre 12, article 120 (p. 23), les collectivités territoriales sont les régions et les communes. Le même corpus juridique indique que les dirigeants de ces collectivités sont élus au suffrage universel direct. Leurs élections appellent une participation massive

et une pleine implication des populations. Celles-ci, selon les normes universelles se recrutent dans tous les milieux, en villes comme dans les milieux ruraux. En conséquence, les populations de tout bord, se sentent interpellées et invitées au débat. Dans les villes notamment, des quartiers résidentiels haut standing en passant par les zones populaires aux quartiers les plus démunis, l'ambiance varie peu de même que les motivations.

Ce sont des quartiers dits précaires, là où se rassemble le plus grand nombre de cours communes, les passions et les manifestations de soutien se vivent avec des intensités extrêmes. Pour ces populations à travers leur engagement, elles pourront faire changer leurs conditions et cadres d'existence. A Abidjan capitale économique de la Côte d'Ivoire, ce sont au total plus de 75 quartiers où l'habitat est fait en matériaux de fortunes et le site ne se prête toujours pas à la vie humaine. Ce sont quartiers dits précaires. Dans ces lieux vivent de nombreuses populations qui comme les habitants des quartiers de résidence officielle sont courtisées par les candidats à la gestion municipale.

Yapi-Diahou. (1987) souligne bien à propos : «*qu'unique promoteur du développement urbain pendant vingt ans, l'Etat ivoirien tente de s'associer de nouvelles forces, suscitées par lui-même. Depuis 1980, son expérience est marquée par la mise en place d'équipes municipales élues et, ainsi, soumises aux aléas du suffrage universel. Mais, une fois les opérations terminées, une ère nouvelle s'ouvre entre résidents et autorités locales. Elle se caractérise notamment par la remise en cause du contrat social proposé aux populations par les différents candidats à la gestion de leur bien - être. Entre les promesses de campagne et la réalité vécue ou souhaitée, les choses semblent ne pas se modifier à la dimension de l'ardeur et de l'engagement des populations lors des différentes phases de l'élection. Alors que ces dernières se sont investies à l'effet de voir leur situation s'améliorer surtout leurs cadres et conditions de vie transformés, ce sont plutôt la misère et la pauvreté qui leur sont toujours servies*». Pour le géographe, les caractères temporaires des espaces et des conditions de vie demeurent, s'accroissent au fil des mandats et appellent à réflexion.

La question de recherche ici est : quel est l'impact de la démocratie locale sur les conditions

et cadres de vie des populations des quartiers précaires de la Commune de Yopougon ? En d'autres mots, que proposent les candidats à la gestion municipale pour changer l'image des quartiers insuffisamment équipés et défavorisés de la commune ? Pour répondre à cette interrogation éminemment actuelle et légitime, l'exemple de quelques quartiers précaires de la commune de Yopougon a servi de champ d'expérimentation. Pour mener à bien la réflexion, la démarche a eu recours aux données d'enquête et d'observation de terrain et à la recherche documentaire. L'objectif est de se rapprocher davantage des réalités vécues, cerner le cadre théorique et comprendre au mieux les enjeux en cours et les problèmes de développement. Pour l'observation directe, les quartiers ont été choisis de façon aléatoire et raisonnée.

Dans les lignes qui suivent, nous nous proposons d'évaluer les effets induits de la démocratie sur le développement des quartiers précaires en matière d'équipement et d'aménagement urbain. Plus spécifiquement, l'objet de l'analyse est de comprendre les raisons des sous-équipements et sous-aménagements des quartiers précaires. L'étude s'organise autour de trois axes. Le premier axe présente les caractéristiques des quartiers précaires. Le deuxième met en relation promesses, projets et réalisations au profit des populations dans une approche pratique. Enfin, la conclusion s'attache à mettre en relief notre compréhension de la question et à proposer une autre voie qui transcende cette contradiction et affiche la distribution des responsabilités à la fois comme fins et moyens de développement.

I- DU TEMPORAIRE AU PERMANENT DANS LA VILLE

I.1- APPROCHE DÉFINITIONNELLE

I.1.1- Développement urbain

Il n'existe pas une définition typique et linéaire du groupe de mots «développement urbain». Mais pris individuellement, développement et urbain trouvent leur explication dans la conceptualisation même des termes et dans l'idéologie urbanistique. Dans le dictionnaire le Robert (2010), développement se définit comme étant l'action de développer, de donner toute son étendue à quelque chose. Il se réfère également à la croissance, à

une progression, à un passage, à une série de phases. Par extension, l'Organisation des Nations Unies (ONU) a associé au mot développement le terme durable qui arrive à propos. Cette organisation appréhende le groupe de mot «développement durable» comme étant une évolution qui s'inscrit dans le temps pour les générations présentes sans compromettre la possibilité pour les générations futures.

La spécificité dans cette définition est de mettre en exergue le «mieux» et non le plus. Le sens que l'ONU donne au mot développement est de permettre à tous les humains de vivre décemment. La réalisation de cet objectif nécessite une meilleure répartition des richesses. Elle invite les entreprises à assurer et développer leur potentialité dans le strict respect de l'homme et de son environnement. Véritable processus de la qualité de vie des populations, ce type de développement prend en compte le contexte culturel, gage d'un équilibre de tout le monde. Quant au mot urbain, selon le même dictionnaire, c'est un adjectif qui décrit ce qui vient de la ville ou qui appartient à la ville (opposé à rural).

De façon littérale, en associant les deux définitions, développement urbain signifie croissance ou évolution de la ville. Ramené dans son contexte, en urbanisme, le développement urbain (ou la croissance urbaine) se résume à l'aménagement et à la restructuration de l'espace urbain dans ses grandes lignes (un cadre de vie restauré, amélioré et salubre). Cette croissance urbaine prend en compte aussi bien l'accroissement démographique, l'extension spatiale ainsi que la multiplication dans le temps et dans l'espace du nombre des villes. Elle n'a en outre, tout son sens que si l'un de ces trois critères se vérifie. Aussi, devra-t-elle se concilier avec la volonté d'une urbanisation cohérente et équilibrée, d'une unité de la ville construite autour de principes fondateurs comme :

- la diversité de l'habitat et la qualité architecturale des constructions ;
- l'échelle humaine qui donne une âme à la ville ;
- l'esthétique environnementale en ce qui concerne le paysage, les espaces verts ;
- une offre de services sanitaires, sociaux et culturels, ainsi que d'activités économiques au sens large ;
- la recherche permanente de l'harmonie sociale par la convivialité, le civisme et l'écoute des citoyens.

Le développement urbain est en définitive, la résultante de plusieurs actions qui s'accordent difficilement avec l'existence des quartiers précaires qui prolifèrent dans le District d'Abidjan plus particulièrement à Yopougon. Pour mieux cerner ce contraste, une explication du groupe de mots «quartier précaire» s'avère indispensable.

I.1.2- Définition de quartier précaire

Le quartier est la partie d'une ville ou d'une agglomération rurale ayant une physionomie propre et dont l'identité ne repose pas sur un découpage administratif, mais sur une unité architecturale ou sociologique, ou encore sur ses activités culturelles ou économiques. Pour le Robert (op. cit.), précaire est un adjectif qui définit toutes choses dont l'avenir, la durée et la stabilité ne sont pas assurés. C'est également tout ce qui présente un caractère ou un état incertain et éphémère. De ce qui précède, un quartier précaire est un espace d'occupation humaine généralement dans les villes dont l'existence n'est pas garantie dans le temps. De façon détaillée, c'est un ensemble plus ou moins vaste d'habitats de fortunes, où la misère est concentrée. La qualité de l'habitat y est singulièrement pauvre et certaines habitations sont constituées de matériaux de récupération (cartons, plastiques, tôles, etc.). Certains quartiers précaires peuvent être constitués de plusieurs quartiers et s'étendre sur une très grande superficie.

Généralement bâtis sur des terrains où leur présence est illégale ou seulement tolérée, les habitants sont soit des squatteurs, soit louent leur propriété à ceux qui les ont précédés, parfois à des tarifs relativement acceptables voire très bas. En urbanisme, on définit la précarité d'un quartier comme un espace marginalisé sous deux aspects distincts par :

- l'absence ou l'insuffisance des infrastructures sociales de base notamment les établissements primaires et/ou secondaires, centres de santé, systèmes modernes de distribution d'eau potable, électricité, lotissement et/ou assainissement, voies de desserte, etc. ;
- la pauvreté des populations qui y vivent, l'inaccessibilité aux services sociaux de base, logements construits avec des matériaux de récupération, des matériaux de type végétal ou de terre (banco) avec armatures en bois, etc.

Les quartiers précaires dans l'ensemble se caractérisent par des constructions implantées en désordre dans une grande anarchie visuelle, sur des terrains non assainis. Ils présentent en somme, un cadre de vie insalubre et sont sous équipés en infrastructures sociocommunautaires.

I.2- DE LA CROISSANCE URBAINE À LA PROLIFÉRATION DES QUARTIERS PRÉCAIRES

La ville est une unité économique particulière. George (1974) soutient que c'est «une structure spatiale spécifique ayant une position, un noyau, des habitants et une économie diversifiée». Elle est un foyer original de concentration d'homme et d'activité. Dans cette conception, le débat sur la naissance des cités urbaines dans les pays d'Afrique a souvent divisé les chercheurs. Pour de nombreux auteurs, les premières villes sont nées avec la colonisation car les agglomérations qui rassemblaient les fonctions urbaines actuelles de l'époque précoloniale n'ont pu pérenniser cette tradition pendant longtemps.

La considération des cités urbaines comme image de la modernité, qui s'est remarquée dès le XVII^{ème} siècle en Europe, est de nos jours (2014), vérifiée dans tous les pays africains. La modernité classique triomphante ainsi que la modernité en crise et réajustée (Heller, 1990), ont chacun à travers le colonialisme et le nouveau phénomène de système-monde - (mondialisation et internationalisation des structures (Lefebvre, et al. 1991), servi d'alibi pour permettre la diffusion de modèles occidentaux d'aménagement urbain dans ces pays. La ville moderne notamment, est venue s'imposer comme machine de croissance et nouvelle richesse des jeunes nations en formation (Jacobs, 1985).

A l'opposé, Stren et White (1992) et Coquery-Vidrovitch (1993) démontrent que l'urbanisation n'est pas un phénomène récent en Afrique occidentale. La zone possède une ancienne histoire urbaine. Il a existé en effet, une civilisation urbaine au cours de la période précoloniale. Elle était entretenue par certaines localités relativement aux rôles politiques qu'elles jouaient et surtout à leur importance dans les relations commerciales. Des centres politiques et commerciaux de premier rang s'apparentaient ainsi à de véritables villes. Selon Delafosse (1901), Sakassou dans le pays Baoulé par exemple, a rempli cette fonction : «*Abla Pokou et ses trois premiers successeurs exerçaient sur tout le Baoulé une véritable autorité féodale et la famille royale,*

celle de Warebo avait l'hégémonie». Toutefois, les plus grandes agglomérations urbaines de nos jours ont été créées avec la colonisation. Avec l'indépendance, elles vont prendre des proportions nouvelles.

Blary, N'guessan et André (1999), notent dans cette logique que, l'explosion urbaine des 40 dernières années dans les métropoles des pays en développement a été marquée par l'extension croissante d'un habitat spontané et les problèmes d'insertion urbaine de ses habitants. En Côte-d'Ivoire, le point de décision de l'urbanisation a été atteint dans les années 1950, avec une croissance accélérée de la population urbaine. En 1912, Abidjan couvrait 600 hectares; en 1986, 60 000. La population urbaine est passée de 946 000 en 1965 à 2 628 826 en 1975 puis à 4 846 322 en 1988 et à 5 900 000 en 1998. Le taux d'urbanisation est passé successivement de 24,5% en 1965 à 32% en 1975 puis à 39% en 1988 et à 42,5% en 1998 ; RGPH (1988, 1998). Parallèlement à la population, le nombre d'agglomérations urbaines croît aussi à un rythme accéléré. Ainsi, alors qu'en 1965, 1975 et 1988, le pays comptait successivement 55, 140 et 177 villes, il en compte actuellement plus de 253 avec un niveau d'urbanisation estimé en 1998 à 42,5%. A cette allure, d'ici peu, plus de la moitié de la population vivra en ville. Toutes les parties, régions du pays sont affectées par le phénomène. Pratiquement rurale en 1960, la Côte d'Ivoire figure actuellement parmi les pays les plus urbanisés de l'Afrique de l'Ouest.

Une croissance urbaine aussi brutale et rapide s'accompagne de profonds déséquilibres. De fait, une frange importante des citoyens n'arrive pas à s'intégrer convenablement au corps urbain. Les pouvoirs publics de leur côté demeurent incapables à répondre efficacement aux exigences des villes. En conséquence, de «sous-développées», nombre de villes deviennent «mal développées». Selon le

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), 1,3 milliard de personnes vivent de nos jours, en situation de grande pauvreté, c'est-à-dire avec moins d'un dollar par jour. Elles se trouvent en quasi-totalité dans les villes. Ce phénomène de croissance urbaine est soutenu par l'arrivée en nombre continuellement croissants de ruraux et bien souvent de la multiplication et/ou de la prolifération de quartiers défavorisés, bidonvilles – *favelas* au Brésil, *townships* en Afrique du Sud ou encore *slums* en Inde.

Les villes en effet, sont un mirage pour les ruraux dont l'arrivée engendre de nouvelles tensions sociales et requiert la création de nouvelles formes de gouvernance au sein de la cité. Les nouveaux arrivants et de nombreux indigents (sans emploi, chômeurs, etc.) s'installent parfois dans des conditions très précaires, couramment en périphérie, au bord des décharges, dans des cabanes qu'ils construisent avec des matériaux de récupération, dans des bâtiments abandonnés et délabrés ou encore sur des terrains marécageux. Pour Kouassi et al (2008), «*parmi les problèmes sociaux que connaît l'agglomération d'Abidjan, l'urbanisation incontrôlée et l'environnement sanitaire et social associé portent de grave préjudice à la qualité de vie dans les quartiers défavorisés. La commune de Yopougon, la plus peuplée (plus de 700 000 habitants (INS, 2001), des 10 communes d'Abidjan est l'une des plus touchées par ces phénomènes*». Prend alors naissance, une ville nouvelle dont les formes, le contenu et la vitesse de croissance sont en tous points différents de la ville officielle.

Le provisoire, le spontané devient alors permanent voire durable. La photo 1 ci-après, témoigne du règne du précaire notamment des matériaux de récupération dans les modes de construction des logements.



Des logements dans un quartier précaire : on distingue nettement le papier plastique (en noir) qui sert de mur en soutien au bois et à la fois de peinture. La qualité du bois laisse aussi à désirer (au premier plan).

Photo 1 : une vue des logements à Mossikro, un quartier précaire entre Yopougon et Attécoubé

1.3- CARACTÉRISTIQUES DES QUARTIERS PRÉCAIRES

Yopougon à l'instar des autres communes du District d'Abidjan, se caractérise par un tissu urbain très contrasté. Dans la cité en effet, les quartiers de bas, moyen et haut standing ainsi que des habitats précaires généralement faits de matériaux de récupération se disputent le paysage. Ces derniers forment la gamme de quartiers dégradés, spontanés, périphériques ou de bidonvilles. L'éventail va des quartiers à peine urbanisés, occupés par des populations installées dans des habitations de fortune, à des ensembles denses, composés d'immeubles et au fonctionnement rural à urbain. Ils rassemblent par essence, au moins deux points communs: d'une part, ce sont des quartiers de ville, des morceaux d'un espace urbain dans lequel ils s'insèrent et, d'autre part, ils sont en bas de la hiérarchie urbaine : moins équipés, moins riches, moins attractifs... que les autres. Ces quartiers participent de la ville et peuvent représenter plus de la moitié de la population d'une agglomération.

Leurs habitants consomment les biens et services, travaillent dans les secteurs modernes et informels surtout, utilisent les transports communs, produisent des déchets. Ils attendent pour certains des salaires et pour les plus nombreux, vivent des produits de leurs activités. Leur mode de vie est

bien urbain. Les formes d'occupation de l'espace sont elles aussi urbaines : densités plus élevées que dans les villages, absence d'habitat rural traditionnel, consolidation progressive d'un tissu urbain pérenne.

Le paysage se distingue toutefois, de celui de la ville formelle de l'absence de plan d'urbanisme et d'équipements publics. En d'autres mots, un quartier est dit précaire lorsqu'il n'est pas viabilisé. C'est-à-dire ne disposant pas des aménagements adéquats notamment : voirie, adductions d'eau, électricité, systèmes de drainage et de canalisation ; propres à le rendre habitable. Il n'existe pas de schéma ou plan officiel d'aménagement. Les quartiers précaires sont spontanés, par opposition aux quartiers planifiés. Ils résultent du processus de croissance continue de la ville et de l'insuffisance de moyens de maîtrise de l'urbanisation.

L'absence de projets de restructuration et de terrains d'accueil officiels conduit les populations à s'installer illégalement sur toutes les zones libres. L'équation est simple. La force de la pression urbaine entraîne l'urbanisation de terrains de plus en plus inadaptés (fortes pentes, emprises des lignes électriques de haute tension, terrains vagues, bas-fonds, périphéries...). Les constructions se font de manière anarchique et rassemblent plusieurs concessions en un lot. Les photos 2 et 3 ci-contre rendent fidèlement compte du style d'organisation dans ces «villes nouvelles».



Le style d'organisation contraste avec celui de la ville moderne : ici il n'y a aucune rue. La priorité est exclusivement aux logements.

Photo 2 : une vue de Gbinta, un des célèbres quartiers précaires de Yopougon



Ici, tous les aménagements primaires manquent : Il n'y a ni poteau électrique, ni canalisation, etc.

Photo 3 : Yaosehi, un plan d'urbanisme approximatif

L'observation attentive de la structure spatiale des quartiers précaires d'une manière générale, est assez significative : les habitations sont de formes irrégulières, agencées dans une architecture touffue et précaire avec des rues très étroites ne permettant pas une circulation fluide des personnes et des

véhicules. Aussi, le développement anarchique et incontrôlé des habitations a-t-il engendré une très forte promiscuité des maisons comme indiqué par la photo 2 ci-haut. Le tableau 1 ci-dessous montre de plus que les habitations occupent environ 70% de l'espace dans les quartiers précaires.

Tableau 1 : Occupation des espaces dans les quartiers précaires : exemple de Doukoué, Yaosehi, Mami Faitai, Yamoussoukro, Gbinta et Niangon continu

Quartiers	Aire quartier (m ²)	Aire habitats (m ²)	Aire rues, Voirie (m ²)	Taux d'occupation du sol	
				Habitats (%)	Rues, Voirie (%)
Doukoué	226 340	226 340	59 347,5	69,1	30,9
Yaoséhi	197 609	197 609	69 193,4	69,0	31,0
Mami Faitai	237 744	237 744	90 775,1	66,1	33,9
Yamoussoukro	115 556	115 556	31 899,6	72,4	27,6
Gbinta	125 613	125 613	51 627,6	68,1	31,9
Niangon Continu	179 363	179 363	56 532,4	71,2	28,8
Coprim (Formel)	141 323	83 381	57 942	59,0	41,0

Source : Kouassi et al 2008

Un examen sommaire du tableau montre bien que la densité de l'habitat comparée à celle du quartier résidentiel (COPRIM) met bien en évidence la promiscuité qui prévaut dans les quartiers précaires. La densité moyenne des habitations dans le quartier résidentiel (59 %) reste inférieure à celle des quartiers précaires (66-72,4 %). L'aménagement de l'espace dans ces zones ne constitue pas une priorité, de sorte qu'il n'existe aucun système réglementaire d'évacuation des eaux. Par ailleurs, il n'y a pas de possibilité d'extension de ces quartiers et pourtant, ils enregistrent le plus fort taux de croissance de la population qui est estimée à 3,8 % (INS, 2001). L'environnement des quartiers précaires se caractérise également par des dépôts sauvages dans les rues et terrains vagues des quartiers. Cette situation est le signe d'une gestion insuffisante des ordures.

Les équipements collectifs (eau, électricité) y sont réduits. Les transports collectifs ne les desservent pas, ce qui en fait également, au moins au départ, des ghettos. Selon Kouassi et al (2008, p.1-2) : «dans le plus grand bassin versant de Yopougon (bassin Uniwax), un canal naturel à pentes très abruptes,

assure la collecte et l'évacuation des eaux usées et pluviales. Les abords immédiats du canal, abritent de nombreux quartiers précaires dont: Doukoué, Yaoséhi, Mami Faitai, Yamoussoukro, Gbinta et Niangon Continu. Ceux-ci sont situés en dehors du plan directeur d'urbanisme de la commune. Ces zones sont interdites de construction et par conséquent, ne sont pas prises en compte dans les programmes d'aménagement urbain de la commune». De plus, le niveau de revenus perçus par les habitants comparé à celui des résidents des autres quartiers est très révélateur des écarts des conditions de vie entre ces quartiers et leur ville.

Dans leur analyse de la situation de l'environnement sanitaire, Kouassi et al (op.cit.) soutiennent que de nombreux phénomènes de géorisque (érosion, éboulement, inondation) sont observés dans nombre de ces quartiers notamment dans les secteurs non aménagés du canal, surtout en saison pluvieuse (juin). Plus de 75% des habitations de ces endroits sont fortement menacées par ces phénomènes. Cela pose de graves préjudices aux maisons construites en bordure du canal et aux populations (conf. photo 4 et 5).



Photo 4 : Niangon Continu en saison pluvieuse



Photo 5 : Ayakro sous les eaux

L'eau de ruissellement n'arrive pas à circuler normalement faute de canalisation et de construction anarchique. Il s'est formé conséquemment ce lac artificiel empêchant certains riverains à accéder à leur domicile

Les préjudices ne sont seulement pas matériels. Toujours selon Kouassi et al (op. cit.), « *des pertes en vie humaine ont été enregistrées dans les quartiers de Yaoséhi, Gbinta et Niangon Continu à la suite d'éboulements de terrain et d'inondations en 2000 (5 morts) et en 2002 (3 morts)* ». Malgré, tout, les quartiers précaires ne cessent d'accueillir de nombreux citadins. Il ressort des analyses que l'aménagement de l'espace dans les quartiers précaires n'obéit à aucune norme de planification et d'urbanisme. Des difficultés d'accès se posent pour le ramassage des ordures ménagères. L'étroitesse des voiries associée à l'occupation anarchique du sol par les habitations, récuse toute possibilité d'installation d'ouvrages de drainage et de collecte des déchets urbains.

Les quartiers précaires en définitive, demeurent aujourd'hui un fait durable. Arrêter leur évolution semble impossible à court terme. Ils regroupent en effet, une part croissante de la population urbaine. Dans le monde, un demi-million d'habitants s'y installent chaque semaine. Deux villes cohabitent ainsi, dépendante l'une de l'autre : la ville officielle, structurée et moderne et la ville spontanée, sous-équipée et précaire. A Abidjan et notamment à Yopougon, une part importante de la population y est logée. Elle constitue d'ailleurs un véritable enjeu électoral. Y vivent particulièrement des jeunes sans emploi, des chômeurs, les employés à revenus modestes, les gens de maisons et de nombreux travailleurs du secteur informel. Ils peuvent ainsi, par leur engagement, mobilisation et détermination modifier les résultats d'un vote. Mais la réalité reste tout autre, l'élection terminée.

II. LES QUARTIERS PRECAIRES, ENJEU ELECTORAL, MAIS ILLUSION DE DEVELOPPEMENT

II.1-YOPOUGON, DES PAYSAGES MODERNES ET DES MALFAMÉS

Erigée en commune par la loi N°78-07 du 09 janvier 1978 portant création des communes de plein exercice en Côte d'Ivoire et organisée par la loi N°80-61182 du 17 octobre 1980, Yopougon fait partie des treize (13) communes du District d'Abidjan. Elle est située tout à l'ouest de la ville d'Abidjan, délimitée au nord par la commune d'Abobo et la ville d'Anyama, au sud par l'Océan Atlantique, à l'est par Attécoubé et à l'ouest par Songon. Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1998, Yopougon comptait 688 235 habitants pour une superficie de 153,06 km².

Actuellement (2014), la population de la commune s'évalue à plus de 2 000 000 d'habitants selon les projections, ce qui fait une densité de 13066,78 habitants par km², dont 51 % de femmes et 49 % d'hommes. Les jeunes de moins de 20 ans représentent 56 % de cette population. Elle constitue au regard de ces données, la plus grande commune de Côte d'Ivoire et l'une des plus cosmopolites d'Abidjan. Historiquement, Yopougon était peuplée essentiellement de tribus *Tchamans* et *Attiés*. Mais, avec le développement de la ville d'Abidjan dans son ensemble, la commune connaît une forte immigration de populations venant de toute la Côte d'Ivoire, des pays de l'hinterland et du reste du monde. Elle est surtout réputée pour son ambiance, sa joie de vivre avec comme emblème la fameuse rue princesse et ses nombreux maquis.

Dans le domaine de l'urbanisme, la ville prend du volume au cours des années 1970 du fait d'importants investissements engagés par l'Etat. Les signes témoins de cette transmutation sont les opérations tout azimut des sociétés immobilières et la réalisation de l'autoroute du nord. Des quartiers modernes tels que SICOGI, SOGEFIHA, SELMER, SIDECI, Camp Militaire ont été construits. À l'opposé, se sont développés dans le même temps et parfois à une vitesse plus rapide de nombreux quartiers précaires tels que notamment Yao Séhi, Sicoboï, Mamie Fitaï, Yamoussoukro, Mon mari m'a laissée, Doukouré, Sidéci Antenne, Gbinta, Vatican, Béago carrière, Saint-

Pierre, Koweit, Konan Ferrand, Bat, Gesco, Ayakro. Ces quartiers sont en général implantés sur des sites où des travaux sont en attente d'être réalisés. Sicoboï et Yao Séhi à titre d'illustration, occupent la voie qui doit relier le port d'Abidjan à l'île Boulay.

D'autres par contre se développent dans des zones de servitudes et/ou dangereuses. Ce sont notamment : Mami Fitaï, Saint Pierre, Niangon Contitu, Gbinta, Yamoussoukro qui occupent les emprises des hautes tensions et les abords du canal central d'évacuation des eaux usées de la commune vers la lagune Ebrié. Les photos ci-après présentent ces quartiers sous leurs différentes formes.



Planche 1 : les quartiers précaires de la commune sous différents angles

Du fait du déficit d'aménagement, se développent de façon exponentielle notamment les constructions à usages d'habitation et également des déversoirs d'eaux usées dans les rues, des dépôts sauvages d'ordures ménagères, des étangs d'eaux insalubres. La crise économique du début de la décennie 1980 aggravée par les turbulences politico-militaires déclenchées en 2002, a accentué la pression démographique existante, qui dans ces conditions, implique une modification du mode d'occupation du sol. En effet, face à la forte pression anthropique, la majorité des ménages entreprennent des modifications de leurs habitations en les segmentant et en occupant parfois certaines rues et les rares terrains vagues environnants. Cela augmente la promiscuité déjà manifeste et diminue la connectivité et l'accessibilité aux différents quartiers. Les conséquences de cette situation sont immédiates : les quartiers se densifient davantage alors que les infrastructures de base se raréfient. Aussi, dans ces quartiers à évolution rapide, se retrouvent de nombreux citoyens à qui le corpus juridique électoral donne droit à prendre part au processus

démocratique. De nombreux militants, sympathisants de partis politiques ou de politiques de tous les bords et surtout des électeurs patentés s'y retrouvent ainsi. Ils sont régulièrement complimentés par les différents candidats surtout en période électorale.

II.2- UN ÉLECTORAT TRÈS COURTISÉ

Les quartiers précaires se présentent le plus souvent comme des quartiers sans normes. Le taux de croissance est l'un des plus élevés de la ville. Il n'y a aucune prescription liée à l'occupation des logements et des cours. Dans une maison d'une pièce, on peut se retrouver avec 5 à 7 personnes et souvent même plus. Dans les concessions faites d'un ensemble de logements appelées cours communes dans le langage populaire, vivent généralement plus de monde que dans un immeuble de plusieurs appartements. De fait, depuis l'ouverture du champ électoral, les quartiers précaires sont devenus les cibles privilégiées des candidats à la recherche de voix pour gagner les élections. D. Zodo (2009) note à ce propos que : « l'ouverture du champ électoral en Côte d'Ivoire depuis les années 1990 transforme de

plus en plus les ressorts et les logiques de la compétition politique. Dans les bidonvilles en particulier, la mise en concurrence des candidats les amène à proposer des infrastructures collectives et des formes d'aménagement de l'espace jusqu'alors inédites, au risque même d'entrer en conflit avec les autorités. Du coup, les menaces de destruction font place à la tolérance et aux promesses de constructions».

La commune de Yopougon regroupe 26 quartiers précaires. Aussi, pour freiner leur prolifération et développement, l'Etat avec le soutien des bailleurs de fonds internationaux a entrepris d'immenses opérations d'éradication, de résorption et de restructuration. Toutefois, jusqu'à ce jour, les efforts entrepris et les actions engagées demeurent peu efficaces à résoudre l'équation. Les quartiers précaires continuent de croître et de se développer. Ils abritent en outre, plus de 25 % (RGPH, 1998) des ménages urbains et font l'objet de cours assidues pendant les périodes électorales. Ainsi, fortement stigmatisant, les quartiers défavorisés sont souvent perçus comme des «réservoirs naturels» du vote clanique après avoir été longtemps considérés comme des outils de gestion électoral du pouvoir. La relation consistant à associer pauvreté, religion et politique, fait que les candidats à la gestion de la cité et les hommes politiques de tout horizon sont toujours présents. Il faut, selon eux, que cela soit un facteur de progrès pour ces populations.

La démocratisation du jeu politique a permis en effet, l'entrée de nouveaux acteurs dans la course à la représentation et encouragé l'expression de pratiques renouvelées de légitimation pour séduire et convaincre les électeurs. Le décor ainsi planté, les candidats «Poids lourds» et «Petits gabarits», en d'autres termes, les candidats officiels et indépendants rivalisent d'ardeur pour débattre leur programme et séduire les électeurs.

Les états major des différents candidats sont littéralement pris d'assaut par des jeunes, en majorité, avec les tee-shirts à l'effigie de leurs candidats. L'instauration d'un clientélisme électoral concurrentiel a ainsi favorisé la mise en place de formes alternatives du lien avec des électeurs en position de négocier leur vote de manière plus avantageuse, en obtenant plus que la marchandisation des suffrages.

Dans ces conditions, la population en difficulté en général et celles des quartiers précaires en particulier, deviennent la cible privilégiée des politiques. Elles

sont assidument adulées et suppliées. Que recherchent réellement ces candidats ? Des projets proposés, il s'agit d'améliorer les conditions et les cadres d'existence de ces populations à la limite vulnérables. Par amélioration, les candidats à la magistrature suprême au plan local entendent transformer le quotidien du groupe en construisant des écoles, des centres de santé, des marchés, des routes, etc. Selon eux, l'eau et l'électricité seront d'un accès plus facile. Les jeunes et les femmes trouveront à s'employer et à satisfaire plus efficacement leurs besoins. En matière d'assainissement et d'aménagement des études sont faites et des travaux seront engagés pour restructurer et embellir les quartiers. La lutte contre l'insécurité sera renforcée et le sous-emploi un vieux souvenir.

Pour Zodo D. (op cit.), *«les attentes des quartiers précaires insatisfaites et refoulées par l'administration ou l'ancien pouvoir, ont rencontré dans ces années (années électorales) une offre politique jusqu'alors inexistante. Sans s'inscrire totalement en dehors du cadre clientéliste régulant la relation aux votants, les candidats ou partis politiques ont toutefois, contribué à le transformer, en favorisant l'émergence d'un clientélisme collectif où les dons du patron ne sont plus individualisés mais constituent des services indivisibles, s'adressant au groupe».* Il s'agit notamment pour les différents candidats, d'introduire des faveurs susceptibles de modifier radicalement le cadre de vie des habitants des quartiers spontanés et de prouver leur capacité à mieux faire concrètement que leurs concurrents.

L'ordinaire des dites populations sera ainsi transformé grâce à des formes d'aménagement de l'espace inédites, comme la mise en place de réseaux d'adduction des eaux usées ou encore la construction «en dur» des logements ou de la voirie pour certains. Ainsi, les nouvelles élites politiques ne jouent plus seulement le rôle qui leur est traditionnellement alloué en régime autoritaire d'intercesseurs, d'intermédiaires entre le pouvoir central et leur base. Elles sont souvent obligées d'abandonner leur posture de «courtiers privilégiés » pour adopter celle de porte-parole et de défenseur des intérêts des électeurs, quitte pour cela à défendre des initiatives contraires aux codes et aux injonctions du pouvoir central. Dans l'intention s'inscrit l'idée de changement. Il s'agit, pour les habitants d'un véritable rêve car tout sera changé, corrigé et leur bien-être amélioré.

II.3- DE L'ESPOIR À L'ILLUSION DU DÉVELOPPEMENT

Les périodes électorales constituent généralement des moments de grand commerce pour de nombreux politiques. Il s'agit notamment pour les principes démocratiques de proposer aux électeurs son programme de société. C'est un exercice qui revient à convaincre, séduire et persuader le maximum de personnes pour telle ou telle cause. C'est aussi l'occasion de toutes les promesses : des fantaisistes, réalistes aux irréalistes. A la tribune chacun y va de son verbe et de ses moyens. La campagne devient dans ces conditions, la période agréée pour présenter les candidats et leurs projets. Les circonscriptions sont dès lors envahies dans leurs différentes composantes : des quartiers résidentiels huppés aux quartiers populeux ou populaires malfamés. Partout c'est l'effervescence avec des décibels assourdissants et des affiches importunes.

Le discours suivi des actes spontanés notamment quelques billets pour les jeunes et les femmes, des bouteilles de liqueurs pour les dignitaires et chefs de quartiers, des bonbons et ballons pour les enfants et des tee-shirts, visières et casquettes pour tout le monde d'une manière générale amènent les habitants dans leur ensemble à s'engager dans le processus électoral. Les objectifs attendus de cette opération est de promouvoir la démocratie et de voir changer leurs cadres et conditions de vie. De jours comme de nuits ainsi, ils sont présents aux réunions, meetings, animation, caravane, etc. La veille de l'élection, ils doivent tenir les sièges et bureaux de campagnes, coordonner les activités du lendemain et maintenir l'ambiance de la victoire. Le jour du scrutin, ils sont les premiers réveillés, dans les files d'attente et dans les différents quartiers généraux pour accomplir leur devoir, suivre et attendre les résultats.

En cas de contentieux, ils sont encore au front pour faire respecter leur choix. Les attentes et les objectifs qui s'attachent à ces engagements hors normes sont intimement liés au développement de leur milieu d'existence. Mais, les résultats donnés, les élus mettent du temps à mettre en œuvre leurs programmes d'activité. Les promesses et projets de rêve sont rangés au panthéon du souvenir. Toutes les parties de la commune peuvent abriter des réalisations à l'exception des zones d'occupation

illégal. Les projets de restructuration sont que des appâts pour avoir plus de voix. Dans la pratique, les élus en vérité ne cherchent pas, à renverser l'ordre social et politique. Pour Zodo (op cit.), ils ont plutôt intérêt à maintenir plus ou moins le statu quo imposé aux quartiers précaires par les autorités en les rendant plus «vivables» et en s'attribuant les mérites des évolutions instaurées. Le but étant de conserver sur place un électorat captif et dépendant.

Dans la pratique rien ne sera fait pour ces populations et pour leurs quartiers. Ce sont des zones d'habitation illégale qui ne peuvent accueillir d'infrastructures durables. Il n'empêche que les solutions bricolées qu'ils proposent, remettent en cause le veto étatique sur l'aménagement de l'espace et agissent sur le groupe habitant, en créant de nouvelles attentes et en stimulant de nouvelles obligations. Les problèmes de développement demeurent donc, s'accumulent et se complexifient. Pour les élus locaux notamment pour être tolérés par les autorités centrales et se pérenniser, les quartiers précaires doivent en effet, rester des lieux du provisoire. Dès lors, les initiatives d'appropriation et d'aménagement de l'espace y sont à la fois largement prohibées et étroitement contrôlées, car susceptibles d'être interprétées comme une forme de reconnaissance du droit à l'existence des quartiers précaires et de leurs habitants. Rien ne doit être fait ou réalisé pour changer la situation des habitants. Le précaire doit demeurer.

En définitive, les espoirs qui ont été suscités par la démocratie et notamment par les promesses de campagnes resteront que de simples espoirs. Les quartiers continueront d'évoluer sans aménagement, sans équipement. Les jeunes pourront toujours se regrouper dans le café du commerçant étranger le temps de la prochaine période électorale. Pour les plus téméraires, ils prorogeront leurs attentes dans les halls et couloirs de la mairie dans l'espoir qu'une solution sera trouvée à leur problème d'emploi. Les femmes se réveilleront à 2h ou 3h du matin à la recherche de l'eau pour la cuisson du repas quotidien et des besoins domestiques. Les enfants traverseront les voies à grande circulation à la recherche du savoir toute chose qui selon les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) devrait être pourtant à leur portée. Dans ces conditions le développement désiré devient un rêve, une illusion.

CONCLUSION

L'idée de cet article tient en un constat : la démocratie et la décentralisation sont appelées à réduire les crises, ici notamment, la crise urbaine. Mais, après plus de 30 ans de pratique de la communalisation, la crise perdure et s'aggrave. Les quartiers défavorisés ou quartiers précaires se multiplient, se densifient et s'accroissent. En année électorale, nombre d'habitants de ces quartiers se retrouvent à rêver de conditions et cadres de vie meilleurs. Passées les élections, ils réalisent que rien ne sera fait.

De ce qui précède, il ressort de cette brève analyse que la démocratie et les élections particulièrement n'ont véritablement aucun impact sur l'équipement et l'aménagement des quartiers précaires. Les politiques affabulent les électeurs vivant dans ces zones avec des promesses irréalisables. Ce sont en réalité, des zones d'occupation illégale et donc impropres à tout aménagement durable. Les populations vivant dans le désarroi total car vulnérables se prêtent à ce jeu pour espérer changer leurs conditions d'existence. C'est donc à un jeu de cache-cache que jouent candidats et populations. Des solutions durables existent pourtant.

À Abidjan et dans les communes, l'une des causes de la prolifération de l'habitat spontané et des quartiers précaires est le manque de logements engendré par le désengagement de l'Etat en matière de production d'habitat socioéconomique. Actuellement (2014), les besoins en logements restent très élevés dans toutes les villes. Le déficit réel est estimé à 400 000 logements par an dont 200 000 pour la ville d'Abidjan avec un accroissement de 40 000 logements chaque année. Ainsi, pour régler la question des constructions précaires, l'Etat de Côte d'Ivoire doit reprendre en main la politique de l'habitat et construire des logements pour les populations économiquement faibles. Le programme présidentiel de logements socioéconomiques semble s'inscrire dans cette perspective. Mais les conditions d'acquisition des logements demeurent loin des attentes des populations défavorisées et démunies.

Deuxièmement, il faudra ensuite s'attaquer à la racine du phénomène, précisément aux causes profondes. C'est-à-dire créer les conditions d'intégration de ces populations aux systèmes

modernes de production et de consommation. Cela revient en un mot, pour l'Etat et aux collectivités, à créer des emplois en tant qu'acteur ou arbitre à travers une réglementation incitative pour le secteur privé. Les collectivités doivent s'impliquer davantage dans la promotion et la création d'emplois en partenariat avec les opérateurs privés. Il est nécessaire en outre que les élus soient inventifs et créatifs en organisant au mieux les jeunes à travers des projets d'emplois. L'Etat pourrait par ailleurs, accélérer le processus de transfert de la capitale à Yamoussoukro afin de faciliter la délocalisation de certains services et activités économiques.

Troisièmement, les gouvernements qu'il soit local ou central doivent être plus rigoureux dans le respect des dispositions juridiques et réglementaires. La politique du laisser-faire se transforme le plus souvent en problème insoluble car il faut trouver plus tard des moyens de financement et des espaces de relocalisation des populations vivant dans les zones à risque. C'est donc dès le départ que des dispositions doivent être prises pour empêcher et décourager toute occupation illégale et de surcroît dans des zones à risques. Des brigades de surveillance des espaces inconstructibles doivent être mises en place et avec des mesures d'accompagnement suffisantes et conséquentes. L'opération «pays propre» doit enfin, se poursuivre et s'étendre à ces zones qui chaque année en saison de pluies, sont à l'origine de nombreuses catastrophes et de pertes en vie humaine.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALLEMAND, S. 2002. «Gouvernance, le pouvoir partagé», in *Le pouvoir*, Jean – Claude Ruano-Borbalan, Bruno-Choc, (328p), Paris : Éditions sciences humaines, pp.109-119.
- BLARY R., S.-M. N'GUESSAN et F. ANDRÉ, 1999, *Urbanité et quartiers précaires*, Bibliothèque nationale du Québec, 42 p.
- Constitution ivoirienne, 2000, http://www.Operationspaix.net/IMG/pdf/NUSG_rapport_ONUCI_2011-03-30_.pdf
- COQUERY-VIDROVITCH C., 1993, *Histoire des villes d'Afrique noire, des origines à la colonisation*, Albin Michel, Paris ; 412 p.
- DELAFOSSÉ M., 1901, *Essai de manuel de la langue Agni parlée dans la moitié orientale de la Côte d'Ivoire*, Paris, Librairie Africaine et Coloniale, J. André, 228 p.
- Dictionnaire le Robert 2010, Paris, le Grand Robert de la langue Française, le Robert, 1469 p.

- GEORGES P., 1968, l'action humaine, collection sup., Paris, 247 p
- HELLER, A., 1990, Can Modernity Survive? University of California Press, Berkley, Los Angeles, 177 p.
- JACOBS, J.: 1985, Cities and the Wealth of Nations: Principles of economic life, Vintage Books, New York, 257 p.
- KOUASSI D et al ; 2008, «Analyse de la situation de l'environnement sanitaire des quartiers défavorisés dans le tissu urbain de Yopougon à Abidjan, Côte d'Ivoire», in [VertigO], La revue électronique en sciences de l'environnement, URI: <http://id.erudit.org/iderudit/039590ar> érudit, Montréal, vol. 8, n° 3, 11 p.
- KRAK. E. 2010, l'impact de la politique de décentralisation sur l'urbanisation en Côte d'Ivoire : le cas du pays Baoulé, Université d'Abidjan-Cocody, Thèse de Géographie, 393 p.
- LEFEBVRE, S. et al. 1991, Mondialisation et politiques urbaines dans les villes d'Afrique et d'Asie du Sud Est : état de la question, Cahier du groupe GIM, Montréal. 34 p.
- STREN et WHITE R., 1992, Villes africaines en crise, gérer la croissance urbaine au sud du Sahara (Côte d'Ivoire, Kenya, Nigeria, Soudan), L'Harmattan, Paris, 288p.
- THERIAULT, J.-Y. 1996. De la critique de l'État-providence à la reviviscence de la société civile : le point de vue démocratique» in L'État aux Orties ? Sous la direction de Paquerot. Montréal: Éditions Écosociété, Montréal, pp.141-150.
- YAPI-DIAHOU A. 1987, les économiquement faibles dans les quartiers illégaux précaires, processus d'accès au logement à *la propriété, aux équipements et aux services*, Abidjan, RHUDO-USAID, 207 p. multigr.
- ZODO D. 2009, disponible sur [www. Google/ http://atelier.rfi.fr/profiles/blogs/les-bidonvilles-enjeu](http://www.google.fr/profiles/blogs/les-bidonvilles-enjeu) : les bidonvilles enjeu électoral, illusion de développement.